

Economie **A**lternative

par **Jacqueline Lorthiois**,
Présidente du Directoire de la coopérative REAS
de 1991 à 1997

extrait du "*Dictionnaire de l'autre
Economie*",
Editions Desclée de Brouwer, 2005



DEFINITION et PROBLEMATIQUE

L'économie alternative n'est pas une théorie économique, c'est un mouvement de la société civile qui revendique une autre façon de faire de l'économie que les pratiques habituelles.

Alternative vient du mot latin «ALTER" qui signifie AUTRE.

Comme son étymologie l'indique, l'Economie Alternative (EA) se définit par différence avec l'économie qu'on appelle « classique », pour revendiquer une « autre voie », comme une sorte d'« itinéraire bis ». En ce sens, elle se situe non pas en opposition -contre l'économie traditionnelle-, mais « à côté », comme une figure différente de l'économie, un autre possible. Il ne s'agit pas de rejeter l'économie capitaliste, beaucoup trop puissante, mais de revendiquer des niches de créativité et d'expérimentation permettant l'action parallèle. À l'image de David contre Goliath, l'existence et la réussite de ces autres formes d'économie se veulent une interpellation de l'économie classique.

Ainsi, l'économie alternative prend ses distances à la fois vis-à-vis de l'économie capitaliste et de l'économie publique, comme ne permettant pas son appropriation par les citoyens eux-mêmes. En ce sens, elle se rapproche de la notion de « tiers secteur » (voir article...). L'un des réseaux français d'économie alternative, le REAS (voir présentation plus loin) se

définissait, en 1991, comme une « coopérative d'initiatives de citoyennes et de citoyens », ce qui exprime clairement la revendication d'autonomie portée par ses adeptes, à l'opposé du capitalisme –jugé peu éthique- comme de l'Etat-Providence – vecteur d'assistance et de clientélisme. De même l'un des fleurons de l'économie alternative française, une société de capital-risque du Nord-Pas-de-Calais, créée sans aucune aide publique, s'est intitulée « Autonomie et Solidarité », revendiquant d'être « 100% citoyenne ».

D'où un débat dans les années 80 au sein de l'EA pour se revendiquer comme « économie appropriée », dans sa double acception : en bonne correspondance avec les personnes qui la pratiquent (idée de « justesse » au sens musical du terme)... mais aussi au sens d'« appartenance » : qui appartient aux citoyens, leur permettant de conserver l'initiative de gestion de l'intérêt commun et la propriété de ce qu'ils font.

L'Economie Alternative se distingue de l'économie sociale (voir article...) parce qu'elle ne considère pas le statut juridique comme une garantie suffisante de démocratie, d'autant plus que la plupart des formes de mutualisation, de coopération, d'association sont tournées vers le service à leurs ressortissants, un comportement assez éloigné de la vision sociétale des alternatifs. Car l'EA revendique par nature d'être « altruiste », ouverte sur le monde. Avec sa « gestion démocratique », l'économie sociale partage les cartes sur un mode égalitaire entre ceux qui sont dans le jeu, selon le principe « une

personne, une voix », mais ne se pose pas la question de ceux qui sont dehors..

L'économie alternative transforme la règle en élargissant le cercle : non seulement elle remet dans le jeu ceux qui ne possèdent pas de cartes, mais elle pratique la « discrimination positive » à leur égard, en leur donnant accès « aux as et aux rois » et pas seulement aux « 2 et aux 7 ». Les outils financiers alternatifs par exemple ont vocation à s'adresser spécifiquement aux exclus du système bancaire, mais par contre ils mobilisent « des pauvres et des riches », parce qu'il faut des richesses pour les partager (LORTHIOIS J., *Diagnostic de ressources*, 1996). Témoin le slogan du REAS à Carcassonne, en 1997 : « Nous ne sommes pas une économie de pauvres pour les pauvres, nous sommes une économie de riches pour tout le monde »... Cette caractéristique de l'économie alternative s'est exprimée dans un congrès du REAS par le slogan « Jouer au cœur, pas dans les marges ».

REFERENCES THEORIQUES

On reproche à l'Economie Alternative de ne pas s'appuyer sur une théorie économique, mais plutôt de regrouper des pratiques. Ses réalisations n'ont jamais représenté en nombre un poids important, mais elles ont valeur de démonstration. (LORTHIOIS J., in *Territoires*, « Le génie civique », Avril 2004.). Elle a produit peu d'écrits, car elle se situe dans une culture orale, basée sur le « faire » : quelques travaux de chercheurs, des témoignages de praticiens, des articles de revue, textes de congrès, quelques actes de colloques... présentent des expériences, mais non une théorisation de ces pratiques. En France, l'histoire de l'Economie Alternative reste à écrire.

Car l'EA se pense d'abord comme un mode d'action : elle pratique l'immédiateté de « l'utopie concrète », par une mise en actes dont certains peuvent être spectaculaires. Elle répond à la question: « qu'est-ce qu'on peut faire, tout de suite, avec les moyens dont on dispose, pour prouver que c'est possible ? ». Dans un congrès du REAS, un militant revendiquait de détourner le

slogan des chaussures Nike : «Just Do it». Et le journal de l'économie alternative et solidaire française s'appelait «A Faire», ce qui peut se comprendre comme une façon différente de traiter de l'économie des « affaires » (loin des affairistes et des affairés...), mais aussi dans le sens de « On y va », « agissons »... « Il y a toujours quelque chose à faire »... sans attendre aucune aide et d'autres ressources que celles des initiateurs eux-mêmes.

GENESE ET DEVELOPPEMENT HISTORIQUE

Origines

L'économie alternative est née en France dans la mouvance d'après-68, de la cristallisation de plusieurs mouvements contestataires.

Tout d'abord les mouvements de la fin des années 60, contestant la société de consommation supposée aliéner les personnes (cf Mai 68 en France, mais aussi les mouvements anti-consuméristes nord-américains) . Les revendications de liberté, d'épanouissement, de globalité de la société s'opposent au désenchantement, à la perte de sens, à l'ennui de *La société de consommation* (BAUDRILLARD J, 1970).

Les mouvements pacifistes exprimés aussi bien en Europe de l'Est par le Printemps de Prague ou aux USA dans des collectifs anti-guerre au Vietnam. En Europe, ces mouvements soutiennent les premières tentatives de désobéissance civile et la revendication du droit à l'objection de conscience.

Les mouvements d'émancipation des femmes, par exemple le refus des allemandes de « Kindern, Kirsche, Küche » ou le débat sur le droit à l'avortement et à la contraception (MLAC) mais aussi le droit des femmes « à travail égal/ salaire égal » et l'accès à la création d'entreprises. La remise en cause de la notion de croissance et de développement. Elle prend appui aussi bien sur les travaux de chercheurs internationaux comme le club

de Rome (1967), que sur les interrogations des tiers-mondistes sur la notion de développement (F. PARTANT, S. LATOUCHE...). Constats renforcés par la fin des 30 glorieuses dans les pays du Nord et les revendications émergentes des pays du Sud.

Des Mouvements paysans et de développement local, qui revendiquent le retour à la terre, à la proximité. Cf le slogan de « Vivre et travailler au pays »... et du « Small is beautiful ».

Les luttes urbaines portées par les habitants qui se révoltent comme le gigantisme; la paupérisation des quartiers d'habitat social, à Roubaix (1975), dans la banlieue lyonnaise (Minguettes, 1982). Mais aussi contre le racisme (marche des beurs).

Des groupes syndicalistes contestataires, des mouvements politiques d'extrême gauche, diverses sensibilités écologistes qui déplorent les dégâts du progrès, le gaspillage des ressources naturelles et humaines (Green Peace, Amis de la Terre).

En France la cristallisation de ces nouvelles aspirations génère une « demande d'alternative » dans tous les domaines, dont l'économie. C'est dans ce contexte que se crée en 1981 l'ALDEA. (Agence de Liaison pour le Développement de l'Economie Alternative).. Aldea veut dire «petit village" en Catalan. Ce qui indique bien le rejet du modèle de concentration capitaliste, et une certaine aspiration au retour à la proximité, à la micro-initiative.

En 1984, l'ALDEA publie un *Manifeste pour l'économie alternative*. En 1985, elle lance les premiers outils financiers solidaires : les CIGALES et GARRIGUE.

Entreprises alternatives

Au sein de l'ALDEA, s'est constitué un collectif « d'entreprises alternatives » qui revendiquent une autre façon de produire : elles ont été décrites dans un « guide des entreprises alternatives » publiées par l'ALDEA en 1985.

Le groupe le plus caractéristique est

aujourd'hui le réseau REPAS, qui regroupe par exemple une des rares « SAPO » françaises "Ambiance bois" dans le Limousin, ou la coopérative de production de laine "Ardelaine" dans l'Ardèche, bien décrites dans les publications d'"Utopie", un éditeur alternatif.. Force est de reconnaître avec le recul des années que les entreprises alternatives n'ont guère fait école. Elles restent relativement marginales, même si certaines (Ardelaine) peuvent s'enorgueillir de succès économiques indéniables (organisation de la filière laine pour 300 éleveurs sur 4 départements, soit 10 000 moutons). Ces entreprises sont fédérées dans un Réseau « REPAS » qui pratique la formation par compagnonnage, inspirée du tour de France. On lira avec intérêt les livres publiés par ce collectif, cités en bibliographie.

Altermondialisation

En 1984, un collectif anglo-saxon prend l'initiative d'organiser une manifestation de protestation lors d'un G7 organisé à Londres, regroupant les 7 pays les plus industrialisés de la planète: Ce. Mouvement s'intitule TOES The Other Economic Summit, « L'autre sommet économique ». En 1988, TOES britannique prend contact avec l'ALDEA pour lui proposer d'organiser le premier TOES français, en écho au G7 réunissant F. MITTERRAND et G. BUSH père, qui devait se dérouler au moment des fêtes du bicentenaire de la Révolution française, en 1989. Que cet anniversaire de la démocratie se passe en même temps qu'un sommet des 7 pays les plus riches du monde est considéré par les alternatifs comme un objet de scandale. L'ALDEA se regroupe avec une trentaine de collectifs associatifs, pour lancer les « Etats généraux de la Démocratie Economique » et le « Sommet des 7 peuples les plus pauvres du monde ».

L'ancêtre du mouvement d'altermondialisation était né. À l'époque, cette manifestation avait atteint 2 500 personnes à la Mutualité. Aujourd'hui, il est réjouissant de voir des rassemblements comme Seattle, Gênes réunissant des centaines de milliers de participants!

Naissance de l'économie alternative et solidaire

À l'issue de TOES 89, l'ALDEA s'est rapprochée des mouvements de chômeurs. En effet, face la montée du chômage et de l'exclusion, se sont constitués des mouvements revendiquant en urgence le partage et à la répartition des richesses, « au nom » de la solidarité. L'insertion par l'économie émerge, issue des luttes urbaines et des bassins d'emplois en crise (première régie de quartier à Roubaix en 1975). Les premiers mouvements réunissant des chômeurs et des travailleurs se forment (l'Association syndicale de chômeurs Partage, Agir contre le Chômage...) La filiation « solidaire » est née. En 1985, naît Solidarité-Emploi, qui mutualise des ressources financières entre travailleurs et chômeurs.

L'ALDEA se regroupe avec Solidarité-Emploi et donne naissance, en 1991, à la coopérative REAS, (Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire) L'ALDEA apporte dans la corbeille de la mariée la notion d'économie solidaire; Solidarité-Emploi propose les valeurs de solidarité et de partage. D'où le nom « d'économie alternative et solidaire »...

Il est regrettable qu'ensuite les théoriciens de l'économie solidaire ait passé sous silence sa filiation alternative. Peut-être d'ailleurs tout simplement pour simplifier, pour résumer.. Mais en reniant sa double filiation, l'économie solidaire a perdu une partie de sa signification.. Car la question de la solidarité n'épuise pas la question de l'alternative. Trois questions se posent qui se combinent sans s'exclure : l'accès par tous aux richesses qui fait appel à la valeur de l'égalité, la répartition des richesses qui pose le principe de l'équité, le partage des richesses qui se réfère au principe de solidarité. Dans le jeu économique, donner des as et des rois à ceux qui ont des 2 et des 7 (*équité*) n'épuise pas le sujet brûlant de donner des cartes à ceux qui sont hors jeu (*égalité*), ni la question du partage des richesses, c'est-à-dire de remettre tout « au tas » (*solidarité*), ni de repenser l'ensemble des règles du jeu (*alternative*). Toute la difficulté est d'inventer des réponses qui

mettent en œuvre ces différentes valeurs antagonistes et complémentaires.

EVALUATION DES REALISATIONS: LES QUATRE CHAMPS DE L'ALTERNATIVE

Dans le cadre d'une formation universitaire créée en 94-95 pour les dirigeants du REAS, j'avais identifié quatre façons de faire une « autre économie », qui constituent autant de gisements d'innovation sociale. J'avais intitulé ces différents modes la « règle des 4 A ».



comme Autrement



comme Ailleurs



comme Altérité



comme Alternance

Le premier terme « Autrement » est très souvent décliné, par exemple « entreprendre autrement », « consommer autrement », « vivre autrement »... Mais les trois autres acceptions sont le plus souvent oubliés, alors que revendiquer une *autre* économie ne se réduit pas à l'économie *autrement*.

1. Alternative comme Autrement

au sens de = A L'INVERSE

Le principe général de ce mode alternatif consiste à subvertir une approche classique, en transformant les règles du jeu ou les modes d'action habituels, pour lui donner un sens, une utilité nouvelle... On se sert de l'existant pour le détourner de son objet. L'action alternative prend le contre-pied des règles habituelles mais reste dans le champ, agit de l'intérieur. La créativité de ce mode réside essentiellement dans la capacité de réutiliser des outils d'économie classique à des fins solidaires.

Ici, l'économie alternative et solidaire se

positionne à l'inverse de l'économie classique. Elle va rechercher l'exclu, le sans grade, celui qui n'intéresse pas le banquier ordinaire, le mal logé, le "refusé" de l'emploi, etc...

On peut ranger dans cette catégorie l'essentiel des finances solidaires. Le meilleur exemple de cette inversion nous est fourni par les CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire).

À l'origine, les Clubs d'investisseurs ont été inventés par le président de la République Giscard d'Estaing dans les années 1975. Ils étaient destinés à permettre à des particuliers de se regrouper à plusieurs pour jouer en bourse. Il s'agissait d'un outil de vulgarisation éminemment libérale : la Bourse à la portée de tous. Par différence avec ces besogneuses fourmies libérales, se créent à l'initiative de l'ALDEA des collectifs de CIGALES qui chantent résolument une autre musique, au service des exclus de l'épargne: Ces « Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative de l'épargne solidaire » regroupent des particuliers réunis à dix ou quinze, qui mettent 30 ou 40 euros de côté chaque mois et investissent dans des activités qui n'intéressent pas les banquiers, celles qui sont créées par des chômeurs, des personnes en insertion ou en reconversion...

Jouer autrement

Autre exemple. Le MAN (Mouvement d'action non violente) fabrique une gamme de jouets alternatifs : les jeux de coopération, qui permettent de s'extraire de la pensée unique en matière de jeux de société. Dans tous les jeux classiques, on retrouve toujours les mêmes règles : il faut posséder l'autre d'une façon ou d'une autre, sinon on perd. Il faut être tueur ou tué, dominateur ou dominé... Sortant de la pensée unique., le MAN présente des jeux qui sont conçus sur un principe inverse de coopération, dont la valeur éducative est évidente : pour pouvoir gagner, il faut mutualiser des ressources. Si l'on cherche à faire perdre l'autre, on perd aussi.

On pourrait aussi décliner : travailler autrement, consommer autrement... et,

pourquoi pas aussi, faire de la politique autrement ? de la défense autrement, etc.... En France, la revue « Autrement » a été dans les années 80 le porte-parole de toutes ces expériences.

2- Alternative comme Ailleurs

au sens de = AILLEURS= DEHORS

Ceci regroupe toutes les pratiques qui sortent du cadre établi.

Il s'agit cette fois de quitter les sentiers battus, d'ouvrir de nouvelles voies inexplorées, de s'affranchir des paradigmes inéluctables et la pensée unique. et de fournir une offre nettement distincte des contenus des activités « ordinaires ».

L'alternative-AILLEURS s'est inscrit dans les années 70-80 dans un mouvement beaucoup plus vaste revendiquant l'AILLEURS, pour une autre société. Voir par exemple le succès de toutes les formes "parallèles" à cette époque, comme les écoles, librairies, journaux... dits « parallèles. » Ou encore les expériences autogestionnaires de l'habitat, les radios « libres »...

Le meilleur exemple de l'économie ailleurs est celui de l'échange non monétaire. Car la monnaie est considérée comme un fondement incontournable de l'économie. Or un certain nombre de personnes sont tellement démunies de richesses financières, qu'elles n'ont plus accès à l'économie classique. Pour les remettre dans le jeu, il faut sortir du cadre monétaire, développer d'autres façons de prendre en compte les richesses et de les échanger. C'est l'exemple des LETS (Local Exchange and Trading System) nés au Canada et qui se sont beaucoup développés en Royaume-Uni à la fin des années 80. Apparus en France en 1994 et intitulés les SEL (Système d'échanges locaux) ils permettent d'effectuer des échanges de services, évalués en monnaie fictive.

Autre exemple : l'approche développée par

le MRERS (Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs) qui échangent des connaissances et compétences. Dans l'intitulé du réseau, le mot important c'est réciproque. Il n'y a pas comme dans l'insertion des exclus et des inclus. Tout le monde a quelque chose à partager.

3-Alternative comme Altérité

Cette fois-ci l'idée de référence est la diversité : pas de qualité sans un processus de différenciation. C'est la notion de "PLURIEL" La revendication de juxtaposition de différences, sans que l'une soit plus importante qu'une autre.

L'autre, c'est aussi celui qui est différent de moi. Il s'agit cette fois de revendiquer, de valoriser non seulement des différences ou la bio-diversité des produits, mais jusqu'à la pluralité de nos origines, de nos histoires, de nos approches et de nos cultures. Le droit à la différence conduit à prendre en compte des gens qui ne rentrent pas dans les normes, celles du banquier, de l'employeur, du bailleur... Le secret de leur survie : mutualiser des ressources résolument différentes. En appliquant la parité hommes/femmes, en pratiquant le mixage des publics (variété des âges, mélange des catégories sociales...), on répond à la question de la redistribution des cartes, les remettant dans le tas à distribuer. On ne peut repenser les règles du jeu que si l'on remet en cause l'ensemble des données du système social et économique qui les produisent...

Car dans cette troisième pratique alternative, il s'agit de rechercher la différence comme une valeur, un indice de qualité. Il y avait déjà cette idée dans le collectif écologiste "Arc-en-ciel" ou dans les textes du MRAP sur le métissage. Il y a bien sûr la même idée dans la notion d'"économie plurielle" explicitée la première fois dans un groupe de travail de l'OCDE animé par Patrice SAUVAGE, premier président de l'ALDEA...

Sont innovantes les tentatives de rapprocher "ce qui est distant", tous les mouvements de partage entre bien et mal lotis : le vieux et le jeune, le rural et l'urbain, le riche et le pauvre...

Ce rapprochement entre des intérêts apparemment contradictoires a pour effet de raccourcir les circuits, d'enrichir la valeur de l'ensemble, le "patrimoine collectif". Pas de qualité sans métissage, sans différences. On remplace la notion de marché par la notion de richesses.

Citons par exemple :

- la solidarité chômeurs/travailleurs. Exemple: Solidarité-Emploi.
- la délicate relation producteurs/consommateurs (cf les mouvements paysans en faveur des circuits courts, la campagne de la Confédération paysanne et du REAS pour une Alternative au GATT)
- exclus/inclus (le collectif "Alerte " des mouvements de l'Insertion par l'économique).
- Jeunes/personnes âgées :le mouvement de la Flamboyance

Mais le plus beau fleuron de la catégorie est sans doute le mouvement du Commerce équitable. Une superbe idée de relation alternative entre deux différences. Acheter au "juste" prix (au sens musicien de justesse) des produits fabriqués dans les pays du Sud et les revendre à leur juste prix dans les pays du Nord. Cela est l'occasion d'ouvrir une réflexion sur le commerce des matières premières, sur les rapports de domination et les flux financiers induits par les échanges commerciaux.

Autre exemple, l'association «Point Tiers» à Pantin-Aubervilliers qui réunit des retraités actifs et des citoyens qui mettent leur savoir-faire bénévolement à disposition d'actifs sur-occupés. De même, l'association Solidarité-Emploi propose à des chômeurs des cagnottes, alimentées par un système de dons d'actifs salariés (par prélèvement volontaire sur leur salaire).

4-Alternative comme Alternance

Cette acception est suggérée par des termes tels que courant alternatif,

alternance... C'est repenser l'utilisation de nos ressources, dans leur pérennité, dans leur durée... Ici, le mot-clé est l'idée de CYCLE, de RENOUVELLEMENT. Quels sont les choix économiques qui permettent la réversibilité.. La référence est celle du développement durable.

Réfléchir sur la question du temps qui se renouvelle, c'est repenser l'utilisation de nos ressources, dans leur pérennité, dans leur durée...

Cette prise en compte s'oppose à la logique du gaspillage, de la vue à court terme. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'économie circulaire. Il est maintenant entré dans les mœurs de réfléchir aux méfaits de la casse écologique, aux conditions de la préservation et du renouvellement de notre patrimoine naturel. Il est beaucoup moins admis encore de s'interroger sur le coût de la casse humaine, sur les savoir-faire en friche du personnel licencié, sur la perte de mémoire historique et culturelle...

Il est important d'ouvrir la notion émergente de développement durable à l'ensemble des dimensions sociales. Et d'examiner, comment on peut préserver et enrichir notre patrimoine humain.

Développer par exemple dans la population des compétences sociales (culture de l'initiative et de l'innovation, fonction médiation...) qui constituent l'une des conditions de la transformation de la société.

C'est aussi sous cette rubrique qu'il faut classer toutes les politiques temporelles qui tentent de gérer le temps, dans toutes ses dimensions, au point de vue des rythmes – les horaires –, mais aussi de la durée – le temps long et les cycles – et de son partage (pas seulement le temps de travail, mais aussi l'invisible - le temps domestique- le temps pour les autres et le temps pour soi.

CONCLUSION

On le voit aisément : toutes les valeurs de l'économie alternative et solidaire s'inscrivent dans une culture de la transformation sociale. L'EA est clairement un projet de société, mais avec une forte

volonté de prendre distance par rapport à l'économie classique et une forte exigence par rapport aux conditions de changement.

Me contacter, mon site internet : www.j-lorthiois.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ALDEA, 1998, *Annuaire des démarches économiques, alternatives*, Paris
- ARCHIMBAUD A., 1995, « L'économie alternative, forme radicale de l'économie sociale », *Revue des études coopératives, mutualistes, et associatives*, n° 256, 2^{ème} trimestre.
- BADET F., *L'économie alternative, de l'expérimentation à la théorisation*, thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Paris 1, Panthéon Sorbonne.
- BARRAS B., 2003, *Moutons rebelles*, sur l'entreprise Alternative Ardelaine, Saint-Pierre-ville, Editions REPAS, Juin.
- Collectif MB2, 2001, *Pour une économie alternative et solidaire*, l'Harmattan, Paris.
- LEVESQUE B., CHOUINARD O., JOYAL A., 1989, *L'autre économie. Une économie alternative ?* Presses universitaires du Québec, Montréal.
- LORTHIOIS J., 2001, « Pas d'Économie solidaire sans alternative », in « L'économie solidaire », *POUR*, n°172, Décembre.
- LORTHIOIS J., Pas d'économie solidaire sans alternative, *Mouvements*
- LORTHIOIS J., 1996, *Rapport sur l'Innovation sociale*, 600 pages, 3 volumes, Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale et à l'Économie Sociale.
- LORTHIOIS J., 1996 réédité en 2003, *Diagnostic local de ressources*, éditions du Papyrus.
- LULEK M., 2003, Scions... travaillait autrement ? Sur l'entreprise Ambiance bois, Saint Pierre-ville, Editions REPAS, Août.
- OUTREQUIN P., POTIER A., SAUVAGE P., 1986, *Les entreprises alternatives*, éd SYROS.
- Annuaire des démarches économiques alternatives, ALDEA, 1988
- TOEAS 89, *Revue de l'Économie Sociale*, ALDEA, tome 1 et 2
- Revue A Faire* du Réseau de l'Économie Alternative et Solidaire (REAS), 1989-1999, 51 numéros. Voir notamment Texte fondateur dit « poteau d'angles » n°15, 1^{er} trim. 1993 ; Rapport d'orientation du Congrès de pantin, n° 20, 4^{ème} trimestre 1994 ; Actes du congrès d'Amiens, n° 41/42, Printemps 1997 ; Débat préparatoire au congrès de Marseille, n°50, Juillet 1998.
- Revue de l'économie sociale*, « The Other Economic Summit », 14 Juillet 1989, Juin 1990, Paris, Tome 1 : Vers la démocratie économique » - Tome 2 : « Forum des Initiatives ».
- Revue Territoires*, 1996, L'économie solidaire sur-le-champ, Colloque de Chevilly-Larue.
- RUSSO D., VERLEY R., 1995, *Cigales, des clubs locaux d'épargne solidaire pour investir autrement*, Paris, Fondation pour le progrès de l'homme.
- OCDE, 1996, Service du développement territorial, Réconcilier l'économique et le social, Vers une économie plurielle.